

DOSSIER DE CANDIDATURE

TROPHÉES DU HANDICAP

3^e ÉDITION



OBJET DU PRIX

En partenariat avec l'Agefiph, The Climate Factory, Groupama Rhône-Alpes Auvergne, Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises et Arthaud & Associés la 3^e édition des Trophées du Handicap du MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes récompense des initiatives développées par des personnes appartenant à toutes les formes juridiques d'entreprises privées, sans distinction de taille ou de secteur d'activité, qui ont eu un impact positif en faveur de l'emploi de personnes en situation de handicap.

INFORMATIONS ENTREPRISE

Dénomination sociale de l'entreprise : _____

Statut juridique de l'entreprise : _____

Nombre de salariés : _____

Numéro d'immatriculation au RCS d'immatriculation : _____

Secteur d'activité : _____

Adresse du siège social : _____

Site internet : _____

PERSONNE EN CHARGE DE LA CANDIDATURE*

Prénom : _____

Nom : _____

Fonction : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

DOSSIER DE CANDIDATURE

TROPHÉES DU HANDICAP

3^e ÉDITION



Ces données sont collectées afin de gérer votre candidature aux Trophées du Handicap et peuvent également permettre au MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes et à l'Agefiph de vous contacter dans le cadre d'opérations promotionnelles, publicitaires ou d'information.

*Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 « Informatique et libertés » modifiée par la loi du 6 août 2004. Les candidats sont informés que les données nominatives les concernant enregistrées dans le cadre du concours sont nécessaires à la prise en compte de leur participation, et font l'objet d'un traitement automatisé.

J'accepte que le MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes utilise ces données.

Tous les candidats disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données les concernant et peuvent exercer ce droit par demande écrite adressée à l'adresse e-mail suivante : bpraudel@medef-aura.fr.

ATTESTATION

Par la présente, le représentant (prénom, nom, fonction) :

de l'organisation candidate :

atteste avoir reçu l'autorisation de son organisme de diffuser, ou être dûment habilité à diffuser les éventuels documents et informations, quel qu'en soit le support, joints au présent dossier de candidature et destinés à illustrer l'action mise en place en faveur de l'emploi des personnes handicapées au sein de son entreprise.

La participation est gratuite.

DOSSIER DE CANDIDATURE

TROPHÉES DU HANDICAP

3^e ÉDITION



JURY ET SÉLECTION

Votre dossier, s'il est complet, sera examiné par un jury composé de représentants du MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Agefiph et de personnalités représentatives de l'écosystème handicap / emploi.

En novembre 2024, à la clôture des candidatures, les membres du jury prendront connaissance de l'ensemble des dossiers et les évalueront individuellement selon une grille de notation basée sur les critères ci-dessous.

Pour chacun des critères de sélection, les membres du jury attribueront une note de 1 à 5, donnant une note globale à chaque candidat.

À l'issue de cette phase de notation individuelle, le jury se réunira pour échanger, confronter ses notations et désigner les lauréats de chaque catégorie, étant entendu que le jury se réserve la possibilité de créer de nouvelles catégories.

Les membres du jury ne pourront participer au vote d'un prix dans lequel leur entreprise (ou leurs marques) serait soit candidate soit impliquée directement ou indirectement.

Les délibérations du jury sont confidentielles et ce dernier n'aura en aucun cas à se justifier de ses choix.

Pour effectuer sa sélection, le jury se basera sur les critères de notation suivants :

- **Critère 1** : collaboration et écoute des parties prenantes (salariés, organisations professionnelles, partenaires, etc.) ;
- **Critère 2** : caractère innovant / originalité de l'initiative ;
- **Critère 3** : mise en place d'une démarche d'évaluation ;
- **Critère 4** : impact de l'initiative pour l'entreprise et son écosystème (mise en valeur de la dimension sociale et humaine de l'entreprise, amélioration de l'organisation et de l'environnement du travail, changement des mentalités et ouverture d'esprit, etc.) ;
- **Critère 5** : reproductibilité de l'initiative au sein de l'entreprise ou dans une autre organisation / viabilité dans le temps.

Les lauréats seront informés de leur victoire par e-mail ou par téléphone aux coordonnées mentionnées dans le dossier de candidature.

DOSSIER DE CANDIDATURE

TROPHÉES DU HANDICAP

3^e ÉDITION



DESCRIPTION DU PROJET

Entreprise / organisme candidat(e) : _____

Nom du projet : _____

Veuillez cocher la catégorie dans laquelle la candidature est présentée (un dossier par projet) :

- Recrutement et accès à l'emploi**
Toutes initiatives mises en place pour favoriser le recrutement et l'accès à l'emploi de personnes en situation de handicap au sein de l'entreprise.
- Sensibilisation et communication**
Toutes initiatives mises en place pour sensibiliser l'interne au handicap au travail ou pour promouvoir la politique handicap de l'entreprise en externe.
- Le handicap, c'est dans ma boîte**
Catégorie visant à mettre en visibilité un ou des individu(s), plutôt qu'une entreprise, pour une action positive dont il(ils) a(ont) été à l'initiative, par exemple : un salarié, un duo manager / managé, une équipe, etc.

Un seul lauréat sera désigné par catégorie.

DOSSIER DE CANDIDATURE

TROPHÉES DU HANDICAP

3^e ÉDITION



2. VOTRE ORGANISATION

Présentez brièvement votre structure et le marché sur lequel votre organisation est positionnée ou la spécificité de son champ d'action :

Comment avez-vous connaissance des Trophées de la RSE ?
(Veuillez cocher la case correspondante)

- Presse
- Web
- Réseaux sociaux
- Affichage (flyers, affiches, etc.)
- Événement organisé par le MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes
- Bouche-à-oreille
- Autre, merci de préciser : _____

DOSSIER DE CANDIDATURE TROPHÉES DU HANDICAP 3^e ÉDITION



Si vous souhaitez compléter l'une de vos réponses, précisez la question concernée et utilisez cet espace :

Ce dossier est à renvoyer dûment complété par e-mail à bpraudel@medef-aura.fr avant le **lundi 18 novembre 2024, minuit**.